

# Doctorat Arts et Métiers ParisTech

## inscription en 1A

### Prérequis pour une demande de 1<sup>ère</sup> inscription :

#### Prérequis pédagogique et financier

Avant de commencer son inscription en doctorat, le futur doctorant doit avoir trouvé un directeur de thèse, un sujet de thèse dans une des unités de recherche d'Arts et Métiers ParisTech et - sauf cas particulier tels que formation continue, cliniciens ou enseignants en poste - un financement, généralement obtenu par le laboratoire assurant le suivi scientifique de la thèse et du doctorant.

Sans financement, il n'y aura pas d'autorisation d'inscription.

La maîtrise du français et de l'anglais scientifique sont des prérequis à l'inscription en doctorat. Un niveau B2+ en anglais attesté par les résultats d'un test institutionnel de langue est nécessaire. Dans le cas contraire, les directeurs de thèse et d'unités de recherche sont responsables de la mise à disposition de moyens permettant de palier ces manques et d'atteindre ce niveau B2+ en anglais attesté en fin de première année.

#### Diplôme et niveau d'anglais prérequis pour une première inscription en doctorat à Arts et Métiers ParisTech

|           |   |  |
|-----------|---|--|
| Vous avez | <ul style="list-style-type: none"><li>• un master recherche <b>français</b> compatible avec le sujet proposé <b>et niveau d'anglais B2+ attesté par les résultats d'un test institutionnel de langue</b></li></ul>  | ⇒ inscription directe possible   |
|           | <ul style="list-style-type: none"><li>• un master recherche <b>français</b> compatible avec le sujet proposé <b>et niveau B2+ en anglais non attesté par les résultats d'un test institutionnel de langue</b></li></ul>   | ⇒ inscription directe possible mais le niveau d'anglais doit être attesté lors de la première année.   |
|           | <ul style="list-style-type: none"><li>• un diplôme d'ingénieur obtenu, ou tout autre diplôme français donnant le grade de master autre que master recherche, obtenu</li><li>• un diplôme étranger obtenu donnant un niveau équivalent au master recherche <b>français</b></li></ul> | ⇒ un <b>dossier de demande d'avis de recrutement</b> doit être envoyé au bureau du doctorat Arts et Métiers à l'adresse : <a href="mailto:doctorat@ensam.eu">doctorat@ensam.eu</a> |

#### Le dossier de demande d'avis de recrutement

Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme **français** de master recherche, un dossier de demande d'avis de recrutement doit avoir été instruit (si possible) avant, ou en parallèle à la demande d'inscription.

=> [Lien pour les pièces à fournir](#)

#### Inscription en cotutelle internationale de thèse

Si une convention de cotutelle internationale est prévue, elle doit avoir été validée et signée avant, ou au début de la demande d'inscription **pour bénéficier des conditions éventuelles d'exemption des droits d'inscription**. Le plus souvent, elle doit être accompagnée d'une demande de dérogation ou d'équivalence de diplôme (candidat non titulaire d'un diplôme français de master recherche).

Modèle anglais et français disponible sur le site <http://doctorat.ensam.eu/>, lien « conventions » .

## Procédure d'inscription en 1<sup>ère</sup> année :

Etape 1 : inscription informatique (contact : [doctorat@ensam.eu](mailto:doctorat@ensam.eu) )

Créer votre compte ADUM sur le site internet <http://doctorat.ensam.eu>

**Remplir attentivement** les informations vous concernant dans votre interface ADUM puis valider une fois les informations complètement remplies (une fois validée, il est normal que vous ne puissiez plus changer les informations enregistrées dans votre fiche).

**Attendre la validation** de données par l'Ecole Doctorale après relecture. Suite à la validation vos documents d'inscription « adum » seront téléchargeables dans l'onglet « espace personnel » de votre compte doctorant, partie « documents administratifs », le reste du dossier est à fournir par vous-même (copie diplôme, carte identité...).

**Imprimer et signer les documents**

**Constituer votre dossier d'inscription administratif** : Toutes les pièces demandées page 4 et 5 devront être réunies pour constituer le dossier d'inscription.

Etape 2 : dépôt administratif (contact : le service scolarité de votre campus)

**Déposer le dossier complet au service scolarité du Campus dont votre unité de recherche dépend**, dans les meilleurs délais et avant la date limite, si doute sur le Campus, demander à votre directeur de thèse :

- 13 octobre 2017 pour un renouvellement d'inscription (ré inscription)
- 4 novembre 2017 pour une première inscription.

**Pour toutes questions concernant les frais de scolarité et la sécurité sociale, voir avec la scolarité de votre campus.**

• **Contacts des responsables administratifs du doctorat dans vos Campus:**

Aix-en-Provence : Mme Grazyna CAUQUIL / [grazyna.cauquil@ensam.eu](mailto:grazyna.cauquil@ensam.eu)

Angers : Mme. Manuella ROBIN / [manuella.robin@ensam.eu](mailto:manuella.robin@ensam.eu)

Bordeaux-Talence : Mme Valérie PERNOT / [valerie.pernot@ensam.eu](mailto:valerie.pernot@ensam.eu)

Châlons-en-Champagne : Mme Martine AMAND / [martine.amand@ensam.eu](mailto:martine.amand@ensam.eu)

Cluny (et Chalon sur Saône) : Mme Nathalie BOYER / [nathalie.boyer@ensam.eu](mailto:nathalie.boyer@ensam.eu)

Lille : Mme Nathalie DUHEM / [nathalie.duhem@ensam.eu](mailto:nathalie.duhem@ensam.eu)

Metz : Mme Valérie FOREY / [valerie.forey@ensam.eu](mailto:valerie.forey@ensam.eu)

Paris : Mme Ekaterina ZAKHARTSEVA / [Ekaterina.zakhartseva@ensam.eu](mailto:Ekaterina.zakhartseva@ensam.eu)

Etape 3 :

**Le service scolarité de votre campus gère la signature du directeur de campus** et nous transmet le dossier pour signature de la directrice de l'Ecole Doctorale. .

Etape 4 :

**Retour du dossier au service scolarité (après validation définitive de votre inscription par le bureau du doctorat)** : enregistrement dans LISE (vous recevrez un mail automatique) et règlement des frais de scolarité.

**Vous êtes inscrit pour l'année universitaire 2017-2018** : Récupération de votre certificat de scolarité, carte étudiant, et de vos identifiants informatiques Arts et Métiers ParisTech.

## Documents à fournir au service scolarité pour une demande d'inscription en 1<sup>ère</sup> année de thèse :

Liste des documents pour un dossier d'inscription complet :

- Fiche d'inscription en doctorat Arts et Métiers signée** (dans l'« espace personnel » du compte Doctorant - « ADUM »)
- Formulaire CNIL** (dans l'« espace personnel » du compte Doctorant - « ADUM »)
- Convention de formation** (dans l'« espace personnel » du compte Doctorant - « ADUM »)
  
- Justificatifs liés au financement de la thèse (fiches de paie, contrat de travail, etc.)**
- Présentation des originaux + copies des diplômes permettant l'entrée en thèse** (Si pas de Master recherche français, ne pas oublier de faire une demande d'avis de recrutement en parallèle à la demande d'inscription).
- Photocopie carte d'identité ou passeport (+carte de séjour ou visa pour les étudiants étrangers)**
- CV et lettre de motivation**
- TOEIC, TOEFL ou autre certificat**
- 1 exemplaire original signé de la Charte du doctorat**
- Copie attestation carte vitale**
- Attestation de responsabilité civile**
- Copie de la convention de cotutelle internationale signée**
- Photo d'identité 3,5x4,5 72 pixels**

**Le doctorant dépose son dossier d'inscription complet au Service scolarité de son campus (voir contacts page 2, ou sur le site du doctorat).**

-----

### **Règlement de frais de scolarité :**

Les règlements de frais de scolarité se font au niveau de la scolarité ou du responsable administratif du doctorat de votre campus.

Les frais sont payables en ligne une fois que vous aurez validé votre inscription dans le logiciel de la scolarité de votre CAMPUS (LISE – dans lequel vous devez remplir un court formulaire).

Les certificats de scolarité sont disponibles dans votre compte LISE, une fois les frais de scolarité acquittés.